
Bulletin d'histoire politique

Les gais et lesbiennes du Québec: une histoire politique à écrire

Marcel Pleau



Volume 2, Number 4, Spring 1994

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1063419ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1063419ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association québécoise d'histoire politique

ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Pleau, M. (1994). Les gais et lesbiennes du Québec: une histoire politique à écrire. *Bulletin d'histoire politique*, 2(4), 20–23. <https://doi.org/10.7202/1063419ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 1994

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

BLOOM, Allan, «Liberty, Equality, Sexuality», *Commentary*, 83 (4), avril 1987, 24-30.

BLOOM, Allan, «Western Civ-and Me. An Address at Harvard University», *Commentary*, 90 (2), août 1990, 15-20.

BRENNAN, Tim, «"PC" and the Decline of the American Empire», *Social Policy*, été 1991, 16-29.

BURGOON, Michael et BAILEY, William, «PC at Last! PC at Last! Thank God Almighty, We are PC at Last!», *Journal of Communication*, 42 (2), 1992, 95-104.

CAREY, James W., «Political Correctness and Cultural Studies», *Journal of Communication*, 42 (2), 1992, 56-72.

DENNIS, Everette E., «Freedom of Expression, the University, and the Media», *Journal of Communication*, 42 (2), 1992, 73-82.

D'SOUZA, Dinesh, «Illiberal Education», *The Atlantic Monthly*, 267 (3), mars 1991, 52-79.

DUSTER, Troy, «They're Taking Over!», *Mother Jones*, septembre/octobre 1991, 30-33.

EPSTEIN, Barbara, «Political Correctness and Collective Powerlessness», *Socialist Review*, 23 (3-4), 1991, 13-35.

FINN, Chester E., «The Campus: "An Island of Repression In a Sea of Freedom"», *Commentary*, août 1989, 88 (2), 17-23.

GROSS, Larry, «There they Go Again», *Journal of Communication*, 42 (2), 1992, 105-112.

GROSSBERG, Lawrence, «Being Politically Correct in a Politically Incorrect World», *Journal of Communication*, 42 (2), 1992, 11-12.

HENDERSON, Lisa, «Paris is Buming and Academic Conservatism», *Journal of Communication*, 42 (2), 1992, 113-121.

KIMBALL, Roger, *Tenured Radicals: How Politics Has Corrupted Our Higher Education*, New-York, Harper & Row, 1990.

O'KEEFE, Barbara J., «Sense and Sensitivity», *Journal of Communication*, 42 (2), 1992, 124-131.

SHAW, Peter, «The Rise and Fall of Deconstruction», *Commentary*, 92 (6), décembre 1991, 0-53.

SHORT, Thomas, «A "New Racism" on Campus?», *Commentary*, août 1988, 86 (2), 46-50.

WHITNEY, Charles et WARTELLA, Ellen, «Media Coverage of the "Political Correctness" Debate», *Journal of Communication*, 42 (2), 1992, 83-93.

LES GAIS ET LESBIENNES DU QUÉBEC: UNE HISTOIRE POLITIQUE À ÉCRIRE

par Marcel Pleau
Journaliste au mensuel gai, *RG*

Toute minorité possède son histoire propre. À cet égard, les gais et lesbiennes ne font pas exception. Faute de témoignages écrits, la présence des gais et lesbiennes dans l'histoire du Québec d'avant les années soixante-dix restera sans doute inconnue ou sera ressuscitée de manière anecdotique. À vrai dire, il s'agit d'une sorte de préhistoire, puisque la constitution des gais et lesbiennes comme collectivité, au Québec comme ailleurs dans le monde, ne remonte qu'à une vingtaine d'années.

Avant les années soixante-dix, il y avait bien sûr des hommes et des femmes qui avaient des relations sexuelles et affectives avec des partenaires de même sexe. Mais l'identité collective indispensable à l'action commune et à la revendication faisait défaut. Ce n'est pas qu'il y avait absence de liens sociaux entre gais et lesbiennes. Peu importe l'époque, les hommes et femmes intéressés sexuellement et sentimentalement par une personne de leur sexe ont su établir des cercles d'amis où ils ou elles pouvaient être. Mais il faudra attendre ce siècle pour voir surgir un mouvement social revendiquant droits et reconnaissance. Ce fut le cas de l'Allemagne d'avant les nazis, des États-Unis d'avant McCarthy, ou encore des Pays-Bas des années cinquante. Cependant, rappelons-nous que, jusqu'à tout récemment, dans les

principales sociétés occidentales, comme le Canada, les actes homosexuels, même entre adultes consentants, étaient illégaux. Ailleurs, l'homosexualité, quoique légale, était peu tolérée. Partout, elle fut tenue pour un péché, ou encore jugée comme une manifestation psychologique anormale, voire pathologique. Dans un contexte semblable, il était donc difficile de créer des associations et de revendiquer publiquement. En plus de la discrimination et de l'opprobre, les animateurs de tels groupes risquaient aussi la prison.

Heureusement, les moeurs commencent à changer au cours des années soixante. Ainsi, les gais et lesbiennes ont largement profité d'un climat plus propice à la discussion de choses sexuelles. Rappelons-nous que ce fut l'époque du *peace and love*, de l'amour libre, du féminisme, de la libération sexuelle, de la remise en question de la famille. Les tabous anciens tombaient, et celui de l'homosexualité ne fait pas exception.

L'événement qui a marqué la naissance, à l'échelle planétaire, d'un mouvement gai politique est survenu aux États-Unis, en juin 1969. C'était la révolte, à New York, de milliers de gais et lesbiennes suite à une descente policière dans un bar gai, le Stonewall Inn. Pendant plusieurs jours, les rues de Greenwich Village ont connu des confrontations entre les forces policières et les gais et lesbiennes. C'est à la suite de cette révolte, devenu un peu mythique pour nous, que surgissent des organisations publiquement gaies dans les principaux pays démocratiques. Il s'agit de l'acte de naissance d'une collectivité.

Au Québec alors...

Ici également, ce fut la création d'une collectivité: la communauté gaie et lesbienne. En pleine crise d'Octobre, en décembre 1970, l'écrivain et journaliste Jean Basile, aujourd'hui disparu, publiait dans sa revue *Mainmise* le manifeste d'une toute nouvelle organisation, le Front de libération homosexuelle (FLH). Il faudra attendre cependant le premier juillet 1971, pour retrouver les débuts d'une histoire proprement politique de cette collectivité. Ce jour-là, un petit contingent de gais et de lesbiennes s'est joint à la manifestation anti-confédération organisée à Montréal par les Chevaliers de l'Indépendance. Malgré quelques huées, le représentant du FLH

a pu alors s'adresser à la foule rassemblée au Parc Laurier. Le lendemain, les médias présents ont largement souligné ce geste sans précédent: la prise de parole d'une personne s'identifiant publiquement comme homosexuelle. En 1971, cela étonnait!

On me permettra d'esquisser à grands traits l'histoire politique des gais et lesbiennes dans les deux décennies qui ont suivi cette première manifestation. Malgré son nom, le FLH était loin d'être une organisation politique. Il s'agissait de fait d'un club social. Il faudra attendre quelques années pour voir un début d'action politique de la communauté gaie. En 1974, le gouvernement libéral de l'époque propose une législation qui allait marquer cette communauté jusqu'à nos jours: la Charte des droits et libertés de la personne. En commission parlementaire, un comité ad hoc a présenté un mémoire pour exiger une protection particulière contre la discrimination pour les gais et lesbiennes. Peine perdue, le gouvernement devait promulguer cette charte sans interdire la discrimination quant à l'orientation sexuelle.

Mais d'autres préoccupations attendaient les militants gais. Quelques mois avant la tenue des Jeux Olympiques de 1976, la Police de la C.U.M. procédait à une série de descentes dans les saunas de Montréal. Un sauna gai, pour ceux qui l'ignorent, est un établissement réservé aux hommes, où ces derniers peuvent faire l'amour dans de petites chambres mises à leur disposition. Ces endroits ne sont fréquentés que par des adultes et, en principe, aucune prostitution n'y a lieu. Pour justifier sa répression, la Police a eu recours à des articles vétustes du code pénal, l'interdiction des maisons de débauche.

Plusieurs centaines de gais et de lesbiennes devaient d'ailleurs manifester en juin 1976, à l'appel d'une organisation ad hoc, le Comité homosexuel anti-répression. Ce comité devait d'ailleurs se transformer quelques mois plus tard, et devenir l'Association pour les droits des gai(e)s du Québec (ADGQ).

Au cours de ses dix ans d'existence, notre première association politique, surtout composée d'hommes, les lesbiennes ne s'y impliquant que rarement, a donné lieu à une action politique intense: mémoires, publications, manifestations,

débats, présence dans les médias ou dans les écoles. Tels ont été les principaux moyens mis en oeuvre pour faire valoir nos revendications.

Il faut souligner ici, la vigoureuse riposte des gais et lesbiennes, en octobre 1977, à la suite d'une centaine d'arrestations dans un bar gai de Montréal. Près de deux mille personnes ont participé à une manifestation pour protester contre cette nouvelle atteinte à notre droit de vivre comme nous l'attendons. Peu de temps après, le nouveau gouvernement du Parti québécois devait réaliser ce que les libéraux n'ont osé faire: interdire dans la Charte la discrimination quant à l'orientation sexuelle. Une première nord-américaine, aimions-nous le préciser!

La décennie s'achevait donc sur une bonne note. Après une telle victoire, et cela malgré l'homophobie endémique des forces policières, l'avenir s'annonçait merveilleux. Hélas! nous ignorions que la décennie suivante allait être dominée par quatre tragiques lettres de l'alphabet: SIDA. La lutte contre ce fléau, et contre toutes les nouvelles exclusions qui pouvaient en découler, a mobilisé de nombreux militants, dont plusieurs sont aujourd'hui disparus. Les gais étant parmi les principales victimes du sida, il n'est donc pas étonnant de les voir aux premières loges pour réclamer des autorités des ressources afin de répandre le message prophylactique que nous avons baptisé *sexe sécuritaire* et pour obtenir des soins et services sociaux adéquats pour les personnes atteintes du SIDA.

Étant journaliste et non historien, je ne voudrais pas me risquer au-delà de ce bref survol. L'histoire politique des gais et lesbiennes du Québec reste donc à écrire. Espérons que des historiens et autres spécialistes des sciences humaines s'y mettent bientôt à la tâche. D'ailleurs, le colloque *la Ville en rose*, tenu en novembre 1992 à l'Université du Québec à Montréal, a permis de mesurer l'intérêt pour les études gaies et lesbiennes chez les universitaires québécois.

Pour ma part, je désire revenir dans la deuxième partie de cet article sur la notion même de politique dans la signification qu'elle a acquise pour la communauté gaie.

Notre stratégie politique

Pour le mouvement gai, la notion même de politique ne résume pas à son sens restreint, celui des affaires publiques, du gouvernement, des partis, des élections et ainsi de suite. Notre stratégie politique, celle qui, au cours des vingt dernières années, s'est implicitement formulée déborde largement ce cadre.

En premier lieu, il n'était pas facile — il ne l'est jamais — à des personnes de s'identifier publiquement comme homosexuelles. Bien que notre société ait accompli d'énormes progrès au chapitre de la tolérance à l'égard des modes de vie différents, il y a toujours de bonnes raisons d'éviter de faire part de son orientation sexuelle quand celle-ci va à l'encontre de celle de la « majorité ». Interdite, la discrimination prend alors des formes plus subtiles. (Citons à cet égard, la discrimination dont sont victimes les couples de même sexe au chapitre des avantages sociaux.)

Il n'est donc pas étonnant de voir, même aujourd'hui, des hommes et des femmes recouvrir d'un épais voile cet aspect important de leur vie. Bien entendu, ces personnes en ont parfaitement le droit. Là n'est pas la question. Du point de vue de la collectivité, cependant, le fait de taire son homosexualité comporte des inconvénients. Comment démystifier l'homosexualité, comment faire valoir nos droits, comment exiger respect et acceptation si les membres de cette collectivité demeurent toujours cachés. C'était le dilemme auquel sont toujours confrontés les gais et lesbiennes. Heureusement que, depuis vingt ans, de nombreuses personnes aient fait part de leur vécu à leurs familles, à leurs amis, à leurs collègues de travail. D'autres ont le courage de *s'afficher* dans des manifestations et devant les caméras de la télévision. Sans cette volonté collective de rappeler au monde notre *différence*, toute revendication auprès des autorités aurait été impossible. Le premier geste politique qu'un gai ou lesbienne fait dans sa vie c'est de divulguer son homosexualité à son entourage.

Au-delà de toute revendication particulière, par exemple, la reconnaissance juridique du couple de même sexe, l'objectif véritable du mouvement gai et lesbien est d'amener un changement fondamental dans la façon que la société perçoit

les relations amoureuses entre personnes de même sexe. Un quart de siècle après la décriminalisation des relations homosexuelles entre adultes consentants, (le bill omnibus, rappelons-nous) on peut mesurer ce changement d'attitude.

Incontestablement, il est plus facile aujourd'hui de vivre ouvertement comme gai ou lesbienne. D'abord, l'information sur l'homosexualité circule davantage, et il en est fréquemment question dans les grands médias. Les organisations gaies et lesbiennes sont nombreuses et présentes dans les principales régions du Québec. Une presse gaie et lesbienne existe depuis longtemps. Ce sont là des progrès évidents. Malheureusement, ce changement s'accompagne aussi d'une réaction hostile chez certaines personnes. L'homophobie, cette haine des gais et lesbiennes, devient plus violente et cruelle, comme en témoigne la récente série macabre de meurtres d'hommes, dont l'un a été le fait de jeunes skins.

Dans ce combat pour amener un changement des attitudes populaires concernant les gais et lesbiennes, nous avons aussi des alliés, comme Jeannette Bertrand qui a souvent abordé le thème dans son émission. On oublie trop souvent que pour chaque homophobe, il y a aussi un hétérosexuel sympathique.

Sans un changement profond de l'opinion publique en ce qui concerne l'homosexualité, nos revendications auprès des gouvernements seront plus difficiles à satisfaire. Les politiciens, dont le courage ne représente pas une caractéristique notable, seront peu enclins à y donner suite.

LA HONTE D'UN PEUPLE

par Guy-Philippe Wells
Journaliste indépendant

Il est de ces anniversaires que l'on préfère oublier. Celui de Dachau fait partie de ceux-là. Il y a soixante et un ans cette année, le camp de concentration de Dachau était inauguré. Situé à proximité de la petite ville de Dachau, qui se trouve à une trentaine de kilomètres au nord-ouest de Munich, ce camp fut le premier d'une longue série qui, durant la deuxième guerre mondiale, joua le rôle horrible que l'on connaît. Ouvert à peine deux mois après la prise du pouvoir par Hitler, le 30 janvier 1933, sur le site d'une usine d'explosifs désaffectée, le camp avait comme fonction initiale d'isoler les ennemis de l'État national-socialiste: adversaires politiques, Juifs, prêtres et autres éléments «indésirables». Il y réussit si bien qu'en 1937, le camp prévu pour 5 000 personnes s'avéra insuffisant. Les détenus furent alors utilisés pour construire un camp plus vaste terminé en 1938. Le camp était composé de baraques d'habitation, de deux infirmeries, d'une cantine et d'une baraque de travail. Chaque baraque d'habitation était divisée en quatre chambrées, comprenant chacune une salle de séjour et un dortoir. On trouvait une toilette pour deux chambrées. Une chambrée était destinée à 52 détenus, donc 208 par baraque. Au cours de la guerre, suite à la progression rapide des armées allemandes, le nombre de détenus au camp explosa littéralement: jusqu'à 1 600 détenus durent loger dans une seule baraque. Au total, de 1933 à 1945, 228 000 personnes furent internées à Dachau. Selon les documents du service de recherche international, 31 591 détenus y moururent. De plus, y furent exécutés des milliers de prisonniers non-enregistrés. Joseph Billing, dans son livre *Les camps de concentration dans l'économie du reich hitlérien* évalue qu'il est possible que le nombre total de morts atteigne 76 000.

Trois catégories distinctes de camps furent mises sur pied en Allemagne nazie. Comme à Dachau, la plupart des camps avaient pour objectifs la détention d'individus indésirables ainsi que la mise au travail des «parasites de la société allemande». Au cours des premières années, la grande majorité des prisonniers furent incarcérés pour raisons politiques, mais en 1937, l'action fut engagée contre ceux que l'appareil nazi considérait «asociaux». La police